****

**Inspection individuelle : organisation et objectifs**

**A l’attention du chef d’établissement**

NOM de l’inspecteur :

**Je vous confirme que je me rendrai dans votre établissement pour l'inspection individuelle de :**

**M……..., professeur de ……..le ………en classe ……...**

**Cette inspection comprendra :**

* **l'observation d'une séance d'enseignement de …………,**
* **un entretien le ………..**

Je vous saurais gré de remettre dès à présent ce courrier à l'enseignant et de lui demander de compléter la notice individuelle ci-jointe. L'enseignant vous remettra ce document complété pour que vous puissiez me le remettre avant l'inspection.**En ce qui concerne le cahier de textes numérique, je vous demande de bien vouloir me communiquer, dès réception de ce courrier, la procédure et les identifiants nécessaires à sa consultation.**

Je vous remercie de votre précieuse collaboration.

*L'inspection individuelle s'inscrit dans un processus double : d'une part l'évaluation des pratiques professionnelles, d'autre part le contrôle des enseignements reçus par les élèves au regard des textes en vigueur.L'inspection reste un temps privilégié de rencontre et d'échanges entre l'inspecteur et l'enseignant où peuvent être abordées les questions relatives aux pratiques ainsi que les perspectives professionnelles.*

*Les champs d'observation au cours de l'inspection seront centrés sur :*

* *les choix didactiques, la différenciation et les stratégies pédagogiques,*
* *la mise en activité des élèves, le travail personnel de l’élève dans et hors la classe (le cas échéant dans le cadre de l’internat),*
* *l’usage du numérique dans et hors la classe,*
* *la relation pédagogique, la gestion de groupe,*
* *les acquis des élèves.*

*L'entretien s'appuiera sur ces points d'observation et permettra d'aborder l’accompagnement personnalisé des élèves, le travail en équipe, l'investissement hors de la classe, les projets professionnels...*

Pour permettre de mesurer sa démarche de façon globale, **l’enseignant inspecté tiendra à ma disposition** (sous forme numérique ou papier), le jour même, les documents et informations suivants :

* la progression annuelle en précisant la séquence dans laquelle s'inscrit la séance observée ;
* les documents relatifs à la séance observée (par exemple : les supports élèves, les fiches de conception et d'analyse de la séance...) ;
* des classeurs (ou cahiers) d'élèves de la classe observée ;
* les évaluations, de tout type, proposées depuis la rentrée (formatives, sommatives,   
  certificatives…) ;
* les notes et les moyennes des élèves de la classe observée ;

…et tout document jugé utile.